Publié le 23 mai 2011

Guadeloupe : La Kann’Opé, une écocité pour un écoparc

La Société d’économie mixte d’aménagement de la Guadeloupe (Semag) prépare la création de la Kann’Opé, important projet qui vise la création aux Abymes (Guadeloupe) d’une écocité dans le parc d’activités La Providence.

C'est un nouveau poumon économique de la Guadeloupe qui va voir le jour avec la Kann'Opé. « Ce grand projet immobilier sera en termes d'écocité une vitrine de l'île », commente Laurent Boussin, directeur général de la Société d'économie mixte d'aménagement de la Guadeloupe (Semag), aménageur et gestionnaire du futur site. Situé aux Abymes, au cœur du pôle administratif et écologique du parc d'activités La Providence, ce futur centre guadeloupéen ouvrira progressivement à partir de 2013 avec, à ses portes, le CHU, le Centre de gérontologie, le campus santé et le site éco touristique Taonaba. La commercialisation des plus de 18 900 m² de bâtiments HQE (Haute Qualité Environnementale) vient d'être lancée par la Semag pour l'implantation d'entreprises tertiaires. « Cette nouvelle zone d'activités va bientôt s'imposer comme un nouveau pôle économique et va profondément changer le paysage administratif et économique de la ville des Abymes en insufflant une ambition nouvelle, porteuse de dynamisme », explique Laurent Boussin.

Le site permettra ainsi à la montée en puissance du parc d'activités qui se veut exemplaire en Guadeloupe, déjà première zone certifiée Iso 14001 des Dom pour son management par la Semag. « Cette certification internationale, obtenue depuis six ans et renouvelée deux fois, garantit la maîtrise des effets dommageables des activités d'une entreprise sur le milieu naturel, en favorisant sa performance environnementale », précise Laurent Boussin. Séduites par ces paramètres novateurs et l'engagement à long terme de la Sem dans la gestion du site, de grands enseignes s'y sont installées comme Air Caraïbes, Damoiseau (2e producteur de rhum en Guadeloupe), L'IEDOM (une délégation de la Banque de France), la CAF ou encore Pôle emploi et la Caisse générale de sécurité sociale (CGSS).

Un combat contre l'habitat insalubre

Le cahier des charges est ambitieux pour les 90 hectares du parc d'activités La Providence. « La démarche HQE, associée à des installation faiblement énergivores, a déjà permis de réduire de 20 à 30 % la consommation d'électricité par rapport à des bâtiments standards similaires », commente Laurent Boussin. Également au programme : la valorisation de 30 % des déchets d'entreprises par des filières adaptées, un coefficient d'espaces verts de 30 %, la totalité des bâtiments équipée en eau chaude solaire, ou encore la récupération des eaux de pluie pour l'arrosage et les sanitaires.

Ce type d'aménagement innovant s'accompagne d'un important travail de résorption de l'habitat insalubre (RHI)

« sur les quartiers d'habitat spontané, ainsi que le pilotage de l'aménagement du projet Anru des Abymes, première opération de rénovation urbaine de France », ajoute Laurent Boussin. La Semag est ainsi, depuis sa création en 1987, à l'origine de la redynamisation de 80 % des quartiers dégradés. Bailleur social depuis plus de dix ans, elle sera à la tête d'ici la fin de l'année d'un parc proche de 2 000 logements.